

Avis de constitution

SOCIETE « ARC-EN-CIEL-SERVICES OKOTO »

Siège BONOUA QUARTIER BRON NON LOIN DE  
L'EGLISE HARRRIS ILOT 54 ; 01 BP 845 ABIDJAN, Lot 54,  
Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 23 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARC-EN-CIEL-SERVICES OKOTO »

Objet : AMENAGEMENT-FONCIER, PROMOTION  
IMMOBILIERE, BTP, PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BONOUA QUARTIER BRON NON LOIN DE  
L'EGLISE HARRRIS ILOT 54 ; 01 BP 845 ABIDJAN, Lot 54,  
Ilot 54

Dirigeant(s) M OKOTO OKOTO CHRISTIAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-GRDBSM-2023-B-10275 du 25/09/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 25/09/2023

